



Vidéo 5 / L'assimilation : blessures profondes

Études canadiennes et mondiales - 10^e année - CHC2D (cours théorique)

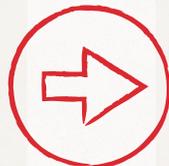
Attente :

Domaine A. Le Canada de 1914 à 1929

A2. Coopération et conflits

Analyser des forces et des événements qui ont été sources de coopération ou de conflits dans diverses communautés au Canada, incluant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et dans le monde entre 1914 et 1929.

[ACCENT SUR : Cause et conséquence]



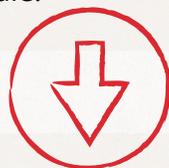
Résultat d'apprentissage :

Je décris les conséquences sur le plan des droits et libertés du resserrement de la Loi sur les Indiens sur les peuples autochtones, de 1914 à 1929.

Contenus d'apprentissage :

A2.3 décrire comment le système de pensionnats indiens, les politiques et les législations ont affecté les Premières Nations, les Métis et les Inuits (p. ex., restriction accrue des droits des populations autochtones par la modification en 1920 de la Loi sur les Indiens rendant obligatoire l'éducation des enfants autochtones âgés de 7 à 15 ans dans des pensionnats situés en dehors des réserves; amendements à la Loi sur les Indiens, racisme).

A2.4 décrire et expliquer les attitudes, les politiques et les mesures législatives (p. ex., racisme, ségrégation) à l'origine des cas de discrimination et de violation des droits de groupes de Canadiennes et Canadiens non autochtones par le gouvernement entre 1914 et 1929 (p. ex., restrictions du droit de vote liées à la religion ou à l'origine ethnique, tentatives d'assimilation des Canadiens français au Manitoba et en Ontario) et les répercussions qui en ont découlé.



Critères d'évaluation :

- J'énumère différentes modifications apportées à la Loi sur les Indiens.
- Je décris les conséquences de ces modifications à la Loi sur les Indiens sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Exemple d'activité :

En s'inspirant de renseignements obtenus dans ses recherches, produire un reportage sous forme de mini-documentaire vidéo sur les conséquences de la Loi sur les Indiens qui persistent encore aujourd'hui.